



REPUBLIQUE DE GUINEE

**MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE**

MOTS DE BIENVENUE

**DE MADAME LA MINISTRE DU PLAN ET DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE AU LANCEMENT DES
TRAVAUX PREPARATOIRES DU PLAN CADRE DE
COOPERATION DES NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REPUBLIQUE DE
GUINEE 2024-2028**

Conakry, Décembre 2022

- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Docteur Bernard GOUMOU,**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,**
- **Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Guinée,**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs d'Agences de Coopération,**
- **Mesdames et Messieurs les cadres de l'administration,**
- **Chers invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est un insigne honneur pour moi de vous souhaiter la bienvenue au lancement du processus d'élaboration du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable de la République de Guinée 2024-2028. L'objet de la présente rencontre est de recevoir les orientations de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement pour la bonne conduite du processus.

En ma qualité de Ministre du Plan et de la Coopération Internationale, je voudrais vous remercier de votre indéfectible accompagnement dans le processus de développement économique et social de notre cher pays en cette période cruciale de son histoire.

J'apprécie fortement les efforts fournis pour la mise en œuvre des activités planifiées dans le Plans-cadres des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2018-2023, et salue le dévouement du système des Nations Unies et la persévérance de toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour appuyer la Guinée dans la réalisation des ODD.

Mesdames et Messieurs,

Le plan-cadre de coopération doit être inclusif et participatif, et doit s'aligner aux orientations stratégiques du Gouvernement, à travers le Programme de Référence Intérimaire (PRI) 2022-2025, adopté et voté à l'unanimité ce jeudi 15 décembre 2022 par les honorables Conseillers du Conseil National de la Transition et doit aussi reposer sur une analyse profonde de la situation du pays en matière de développement et de ses priorités dans la mise en œuvre des ODD.

Le plan-cadre de coopération doit être assorti d'un cadre de suivi et d'évaluation rigoureux permettant de mesurer les réalisations en termes d'impacts sur la population, il doit ensuite être accompagné d'un plan innovant de mobilisation des ressources.

Il permettra au système des Nations Unies, d'appuyer le gouvernement pour le renforcement du partenariat, notamment à travers le cadre de concertation et de coordination entre le Gouvernement et les PTFs.

Chers partenaires

Comme vous le savez, le système des Nations Unies a signé le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement avec le Gouvernement de la République de Guinée pour couvrir la période 2018-2023 et fournir un soutien considérable pour aider à mettre en œuvre les priorités contenues dans le PRI qui s'articulent sur cinq (5) axes stratégiques à savoir : (i) la rectification institutionnelle ; (ii) le cadre macroéconomique et financier ; (iii) le cadre légal et gouvernance ; (iv) l'action sociale, l'emploi et l'employabilité ; et (v) les infrastructures, la connectivité et l'assainissement.

Pour terminer, qu'il me soit permis, au nom de Monsieur le Président de la Transition, Président du CNRD, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, et de son Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Dr Bernard GOUMOU, de vous exprimer mes sincères remerciements et ma profonde gratitude.

Encore une fois, je voudrais compter sur chacun d'entre vous pour le succès des travaux de l'élaboration future du plan cadre de coopération des nations unies pour le développement durable de la République de Guinée 2024-2028 et l'atteinte des résultats escomptés.

**Vive la Coopération Internationale,
Je vous remercie de votre aimable attention.**